

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 001 / 2021

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : BAT1919

OBJET : Marché de Travaux du CCAS
Lot n°5 de Cloisons doublages faux plafonds – Avenant n°2
Lot n°8 de peinture – Avenant n°3
Lot n°9 de projection isolation – Avenant n°2
Lot n°13 de sols souples – Avenant n°2

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 04 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°133/2020 du 02 décembre 2020 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics.

CONSIDERANT le marché de travaux du CCAS, lot n°5 de cloisons doublages faux plafonds, conclu avec l'entreprise PSI, pour un montant initial de 75 615,25 € HT, et la nécessité de régulariser des travaux supprimés concernant les reprises de parois qui seront finalement confiées au lot peinture. Il en résulte une moins-value de - 10 721,70 € HT

CONSIDERANT le marché de travaux du CCAS, lot n°8 de peinture, conclu avec l'entreprise BOSSANT LOVERA, pour un montant initial de 56 755,40 € HT, et la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires proposés par l'architecte concernant le rafraîchissement des radiateurs dont l'aspect ressort abîmé après rafraîchissement de l'espace et qui n'avait pas été proposés à l'étude. Il en résulte une plus-value de 720 € HT

CONSIDERANT le marché de travaux du CCAS, lot n°9 de projection isolation, conclu avec l'entreprise IPG, pour un montant initial de 11 641,60 € HT, et la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires et supprimés concernant le flocage avec support nergatto sur certains réseaux subsistants sur les flocages déjà réalisés en sous face de sous-sol. Il en résulte une moins-value globale de - 1 050,40 € HT

CONSIDERANT le marché de travaux du CCAS, lot n°13 de sols souples, conclu avec l'entreprise BAILLY, pour un montant initial de 51 205,20 € HT, et la nécessité de réaliser des travaux dus à des suggestions techniques imprévues concernant des cloisons posées sur un sol amianté qui nécessitaient le piquage du support sous ces cloisons maintenues et qui ne pouvaient plus être démolies à cause du bâchage de l'entreprise VALGO lors du désamiantage. Ces piquages ont amplifiés des fissures déjà présentes ainsi qu'une purge de chape. Il en résulte une plus-value de 1 174,50 € HT

DECIDE

Envoyé en préfecture le 11/01/2021

Reçu en préfecture le 11/01/2021

Affiché le

SLOW

ID : 038-213803174-20210104-DEC_2021_001-CC

ARTICLE 1 : de signer un avenant en plus et moins-value :

- Pour le lot 5 avec l'entreprise PSI – 4 avenue Charles de Gaulle – 38 800 Le Pont de Claix, titulaire du marché. Avec une nouvelle moins-valor de -10 721,70 € HT, cela porte le montant du marché de 75 615,25 € HT à 66 587,05 € HT, soit une diminution de 11,93 % (avenant 1 inclus).

- Pour le lot 8 avec l'entreprise BOSSANT LOVERA – Village entreprises – 227 route de l'Electrochimie – 38560 JARRIE, titulaire du marché. Avec une nouvelle plus-value de 720 € HT, cela porte le montant du marché de 56 755,40 € HT à 60 501 € HT, soit une augmentation de 6,60 % (avenant 1 et 2 inclus)

- Pour le lot 9 avec l'entreprise IPG - 192, chemin des ratz – 38330 Saint Nazaire les Eymes, titulaire du marché. Avec une nouvelle moins-value globale de - 1 050,40 € HT, cela porte le montant du marché de 11 641,60 € HT à 11 741,20 € HT, soit une augmentation de 0,85 % (avenant 1 inclus)

- Pour le lot 13 avec l'entreprise BAILLY R. - 26 rue de la Tuilerie – 38 170 Seyssinet Pariset , titulaire du marché. Avec une nouvelle plus-value de 1 174,50 € HT, cela porte le montant du marché de 51 205,20 € HT à 44 316,13 € HT, soit une diminution de 13,45 % (avenant 1 inclus).

Cette dépense est inscrite au budget 2021

ARTICLE 2 :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 11 janvier 2021

- publication le 11 janvier 2021

- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 04/01/2021

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2021_001
Date de la décision:	2021-01-04 00:00:00+01
Objet:	Marché de Travaux du CCAS Lot n°5 de Cloisons doublages faux plafonds – Avenant n°2 Lot n°8 de peinture – Avenant n°3 Lot n°9 de projection isolation – Avenant n°2 Lot n°13 de sols souples – Avenant n°2
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20210104-DEC_2021_001-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20210104-DEC_2021_001-CC-1-1_0.xml	text/xml	1079
nom de original:		
DEC_2021_001marches.pdf	application/pdf	127266
nom de métier:		
10_AV-038-213803174-20210104-DEC_2021_001-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	127266

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 janvier 2021 à 15h57min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 janvier 2021 à 15h57min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 janvier 2021 à 15h57min17s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>11 janvier 2021 à 15h58min37s</i>	<i>Reçu par le MI le 2021-01-11</i>
--	--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------